



*Pour la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, nous avons demandé aux directeurs et au membres du personnel de la CPS de s'exprimer sur l'importance de promouvoir l'égalité des sexes et l'importance d'éliminer toutes formes de violences à l'encontre des femmes. Voici ce qu'ils et elles ont répondu :*

*« Les violences faites aux femmes sont profondément enracinées dans nos sociétés, et c'est pourquoi nous devons tous contribuer à en venir à bout. »*

*Leituala Kuiniselani Tago-Elisara, Directrice du Département développement social de la Communauté du Pacifique*

L'élimination de la violence à l'encontre des femmes figure parmi les priorités d'action de la région depuis plus de 20 ans. Pourtant, les violences faites aux femmes demeurent aujourd'hui encore un obstacle majeur à la concrétisation des résultats auxquels aspirent les États et Territoires insulaires océaniques en matière de développement. Les violences faites aux femmes sont profondément enracinées dans nos sociétés, et c'est pourquoi nous devons tous contribuer à en venir à bout.

Nous savons que, pour apporter une réponse efficace à la violence à l'encontre des femmes et des filles dans toutes ses dimensions, il faut adopter des politiques et des stratégies sectorielles faisant intervenir un large éventail de secteurs publics, parmi lesquels la santé, la justice, le développement social, l'éducation, les infrastructures, la communication et les médias, les organisations de la société civile et bien d'autres parties prenantes. Cette démarche doit par ailleurs s'appuyer sur des efforts concertés visant à intégrer systématiquement les questions de genre, y compris l'élimination des violences à l'encontre des femmes et des filles, dans tous les secteurs d'activité, de sorte que la lutte contre les violences devienne une responsabilité collective à l'échelle interministérielle.

La CPS continue d'œuvrer aux côtés des États et Territoires insulaires océaniques au renforcement des capacités d'intégration des questions de genre dans tous les services administratifs et les programmes publics. Nous considérons en effet que les inégalités de genre ne sont pas un enjeu propre aux femmes et ne doivent pas être abordées de manière cloisonnée. Des possibilités existent, dans tous les secteurs, de : 1) promouvoir la participation des femmes à la prise de décision, afin qu'elles puissent influencer sur l'élaboration de programmes et de services qui contribueront à leur protection et à leur sécurité et qui répondront à leurs besoins ; 2) améliorer les perspectives d'emploi des femmes et créer des activités génératrices de revenus qui contribueront à leur autonomisation ; et 3) informer les femmes de leurs droits. Nous nous tenons prêts à appuyer l'action menée dans tous ces domaines.

*Les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, qui s'étend du 25 novembre – Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes – au 10 décembre – Journée des droits de la personne – appelle à la mobilisation pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes.*

